

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/12/2025 - B2025/018996 - 2003 B 50184 - 449 532 670 - AXENS AUDIT

Désignation de l'entreprise : SAS AXENS AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 17 A rue de la presse		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 4 9 5 3 2 6 7 0 0 0 0 2 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31082025						
		N-1 31082024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	244 660	244 660		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	52 695	52 695		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 000	1 000		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	298 355	52 695	245 660	245 660	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BR	BT				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	317 302	40 281	277 021	276 670
		Autres créances (3)	BZ	CA	326 088		326 088	290 753
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	24 301		24 301	128 257	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	20 682		20 682	19 931	
	TOTAL (III)	CJ	CK	688 372	40 281	648 091	715 612	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	986 727	92 976	893 751	961 272	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	57 734	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SAS AXENS AUDIT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :145 000.....)	DA	145 000	145 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	34 557	34 557
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 500	14 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	62 571	63 716
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	121 747	198 855
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	378 375	456 628
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	30 011	26 137
	TOTAL (III)	DR	30 011	26 137
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 239
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 505	16 187
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 225	18 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	176 087	205 494
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 038	9 713
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	234 511	225 396
	TOTAL (IV)	EC	485 365	478 507
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	893 751	961 272
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	476 861	462 320
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS AXENS AUDIT							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	2 369 058	FH		FI	2 369 058	2 312 292
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 369 058	FK		FL	2 369 058	2 312 292
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	62 269	77 181
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 336	1 794
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 433 663	2 391 268
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 245 414	1 213 806
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	21 767	19 976
	Salaires et traitements *					FY	642 759	571 553
	Charges sociales (10)					FZ	238 804	228 389
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	26 528	6 776	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	3 874	4 830	
	Autres charges (12)					GE	83 692	56 046
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 262 838	2 101 377
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	170 824	289 890	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 716	12 296
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 785	7 153
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	14 501	19 449
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 736	1 993
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 736	1 993	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	12 766	17 456	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	183 590	307 347	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS AXENS AUDIT			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	26 462	44 359	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	35 381	64 133	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 448 164	2 410 717	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 326 417	2 211 862	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	121 747	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			IG		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	11 716	12 296
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1		19 581
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et du règlement ANC 2022-06 publié au JO le 30 décembre 2023.

Le bilan de l'exercice présente un total de **893 751 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 448 164 euros** et un total **charges de 2 326 417 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 121 747 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2024** et finit le **31/08/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Changement de méthode

Le nouveau règlement ANC 2022-06 a été appliqué de manière anticipée dès cet exercice apportant une modification dans la présentation des comptes, principalement liée à la nouvelle définition du résultat exceptionnel ainsi qu'à la suppression des transferts de charges.

Faits caractéristiques de l'exercice

La loi PACTE relative à la croissance et la transformation des entreprises impacte notre activité. En la matière, au cours de cet exercice, nous avons perdu 5 mandats de commissariat aux comptes représentant une perte de chiffre d'affaires de 33 220 € HT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	244 660					244 660
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	244 660					244 660
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	26 938					26 938
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 757					25 757
	Emballages récupérables et divers						
Imm. corp. en cours, avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		52 695					52 695
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 000					1 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000					1 000
TOTAL		298 355					298 355

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	26 938			26 938
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	25 757			25 757
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 695			52 695
TOTAL		52 695			52 695

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	26 137	3 874		30 011
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 137	3 874		30 011
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	76 021	26 528	62 269	40 281
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	76 021	26 528	62 269	40 281
TOTAL GENERAL		102 158	30 402	62 269	70 292
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			30 402	62 269	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	57 734		57 734
	Autres créances clients	259 568	259 568	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	300	300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	13 303	13 303	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 417	4 417	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	264 712	264 712	
	Débiteurs divers	43 356	43 356	
	Charges constatées d'avances	20 682	20 682	
	TOTAL DES CREANCES	664 072	606 337	57 734
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	56 225	56 225		
	Personnel et comptes rattachés	61 029	61 029		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 744	44 744		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	62 648	62 648		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 666	7 666		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	10 038	10 038		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	234 511	234 511		
	TOTAL DES DETTES	476 861	476 861		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 237			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/08/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	244 660	
TOTAL	244 660	

Ce fonds s'intègre de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. Au titre de l'exercice clos le 31/08/2025 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs, une analyse de la juste valeur a été mise œuvre en retenant la valeur d'usage. Une seule unité génératrice de trésorerie a été identifiée. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/08/2025

Total des Produits à recevoir		43 351
Autres créances		43 351
<i>FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR</i>	<i>43 200</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>151</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/08/2025

Total des Charges à payer		87 449
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 624
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUES</i>	<i>7 624</i>	
Dettes fiscales et sociales		79 826
<i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i>	<i>34 567</i>	
<i>DETTES PROV. PART.SALARIES</i>	<i>26 462</i>	
<i>CHARGES SOC. S/ CONGES PAYES</i>	<i>13 773</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>3 821</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER S/SALAIRE</i>	<i>1 202</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		20 682	20 682
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			20 682

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		234 511	234 511
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			234 511

Capital social

Etat exprimé en euros		31/08/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		13 560,00	10,6932	145 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		13 560,00	10,6932	145 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Engagements
financiers donnés

Engagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés
Indemnités de fin de carrière

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

30 011

30 011

30 011

La société n'a signé aucune accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision d'IFC a été comptabilisée pour un montant de 30 011 € et réintégrée fiscalement.
Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :
- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans (à l'initiative du salarié) - turn over fort
- Revalorisation des salaires : 5 % - table de mortalité : INSEE 2024 - taux d'actualisation : 3.45 %.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	HLB AUDIT							
	31/08/2025	31/08/2024	%	%	31/08/2025	31/08/2024	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	1 965	5 215	100,00	100,00				
Sous-total	1 965	5 215	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	1 965	5 215	100,00	100,00				

--

A. Filiales (plus de 50%) B. Participations (10 à 50%) Etat exprimé en euros 31/08/2025 Filiales et participations 10					
	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCM US 17	4 000	25,00	1 000	1 000	7 699
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCM US 17		79 052			
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

AXENS AUDIT
- : -
Société par actions simplifiée au capital de 145 000 €
- : -
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)
17, rue de la Presse
- : -
449 532 670 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 19 DECEMBRE 2025

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOUT 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 121 746,88 euros de la manière suivante :

– Autres Réserves :	121 746,88 €
TOTAL	121 746,88 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'assemblée générale prend acte que les distributions de bénéfices effectuées au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice de distribution clos le	Dividende	Dividende brut	Revenu réel selon l'option fiscale
31/08/2025	200 000 €	200 000 €	200 000 €
31/08/2024	270 000 €	270 000 €	270 000 €
31/08/2023	300 000 €	300 000 €	300 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'assemblée.

LE PRESIDENT
CERTIFIÉ
CONFORME

